



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du mardi 08 septembre 2020
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 26/2020 concernant

- Arrêté d'imposition 2021 et son annexe

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 26/2020 et son annexe par :

OUI : 22 NON : 0 ABSTENTION : 1

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 08 septembre 2020

+++++

Cette décision doit être approuvée par l'autorité cantonale et l'information sera publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels)

Cette décision ne peut pas faire l'objet d'un référendum avant l'approbation par l'autorité cantonale.

Après l'approbation de cette décision un nouvel affichage aura lieu au pilier public

Le Président
Pascal Contegat



La Secrétaire
Déborah Pernet